

Recommandation au conseil du tourisme de la province

Une taxation trop élevée dans l'industrie hôtelière



DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Au cours de leurs délibérations lors du récent congrès qui se tenait cette semaine dans notre ville, les hôteliers ont recommandé au conseil du tourisme de la province...

lière avec laquelle les policiers font irruption dans leur établissement dans le but de prendre le propriétaire en défaut, soit à cause de la présence de jeunes dans l'établissement, ou encore de vendre des boissons après les heures permises.

Des propriétaires obtiennent la tenue d'un référendum

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'échevin Adélar Michaud, maire suppléant de la cité, a pris place, lundi soir, sur le fauteuil laissé vacant par le maire démissionnaire, Me Marcel Marier, et a présidé la séance régulière malgré un agenda fort chargé.

Protéger les importants investissements et non chercher à prendre en défaut

Les membres de l'Association des Hôteliers de la province de Québec, réunis en congrès annuel à Drummondville pour la deuxième journée...

"Je me demande qui pourrait remplacer un administrateur aussi qualifié que Gérard Delage. Je m'explique mal par contre, a-t-il ajouté, l'attitude de certains hôteliers qui n'ont pas à cœur d'appartenir à leur association, mais qui ne manquent pas de profiter de ses services et d'en retirer les bénéfices quand elle obtient gain de cause."

Jacques Bernard joueur de l'année

Le Dionne et Fils est le champion à la balle molle

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Le Dionne et Fils s'est mérité le titre de champion des éliminatoires de la ligue de balle molle loisirs St-Pierre et Dow, ce Drummondville en disposant facilement du Sweetden Frosty Treat, dans la 3e partie de la série finale.

Un deuxième individu est arrêté à la suite d'un vol d'auto en juillet

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un deuxième individu de 22 ans, de cette ville, a été arrêté en rapport avec un vol d'automobile commis le 29 juillet dernier, dans la cour d'un hôtel local.

Le club Lion de cette ville tient son épulchette de bié d'Inde, ce soir, à la salle Odilon-Tessier, à St-Majorique.

Drummondville contée...

Le club Lion de cette ville tient son épulchette de bié d'Inde, ce soir, à la salle Odilon-Tessier, à St-Majorique.

La cueillette de papier par les Scouts de la paroisse Ste-Thérèse, a lieu cet après-midi, et les résidents de l'arrondissement sont invités à préparer leurs paquets et de les placer près du chemin pour faciliter la tâche des volontaires qui en font la cueillette.

Les juges municipaux en congrès

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La conférence provinciale des juges municipaux qui se tient dans notre ville à l'occasion du 150e anniversaire de sa fondation s'est ouverte hier soir, au Manoir Drummond, sous la présidence de Me Jacques Ancell, juge municipal de Montréal-Est, qui vient d'être nommé juge des sessions de la paix.

Le problème de la circulation dans les villes est devenu une vraie plaie pour les policiers qui ne savent pas où donner de la tête, surtout durant les fins de semaine, et de façon spéciale dans les villes où passe la route nationale.

La semaine qui prend fin aujourd'hui, en aura été une de réunions, si l'on considère que les 15 et 16, c'était le congrès provincial des hôteliers, en même temps que le tournoi de golf des médecins des Cantons de l'Est, le 16. Hier, aujourd'hui et demain, se tient la conférence provinciale des juges municipaux, en même temps que se tiendront, durant la journée de dimanche, le congrès des Chevaliers de Colomb au 4e degré, et le congrès diocésain des Ligues du Sacré-Coeur.

Réformes complètes

En souhaitant la bienvenue aux quelque 300 hôteliers, motels et aubergistes, le président de l'Association des Hôteliers, M. Roland Libouren, a annoncé la détermination de son conseil d'administration à poursuivre son action auprès des autorités, afin d'apporter les amendements nécessaires aux imperfections de la loi de la Régie des Alcools.

M. Libouren a poursuivi en affirmant que l'Ecole Hôtelière et le prêt hôtelier étaient indispensables, comme le prouvent les expériences des grands pays touristiques tels que la France, l'Italie, la Finlande et plusieurs autres pays d'Europe.

Accueil favorable aux solliciteurs de la campagne des Ambulanciers St-Jean

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La campagne de souscription en faveur des ambulanciers St-Jean de cette ville, a débuté lundi dernier, et il semble que les solliciteurs reçoivent un accueil favorable dans la plupart des maisons qu'ils ont visitées à date.

conjoint de la campagne, Me Marcel Nichols, maire de Drummondville-Ouest et M. Ferdinand Smith, directeur-gérant de la caisse populaire St-Frédéric, viennent d'émettre un communiqué à l'attention de la population pour inciter tous ceux qui le peuvent, à aider ce corps de secouristes qui se dévouent bénévolement sans compter, l'année durant, pour apporter les secours requis aux personnes victimes de malaise ou d'accident.

Les Athlétiques l'emportent difficilement pour prendre les devants dans la série

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Les Athlétiques de Drummondville, qui ont connu un très bon début de loute jeudi soir au centre civique ont quelques peu ribiblé par la suite, mais ils se sont tout de même emparés de la victoire en disposant des Saints de Ville St-Pierre au compte de 10 à 9.

En effet, les hommes de Claude Chabot ont commencé en lions de sorte qu'après la première période le compte était 5 à 0 en leur faveur. Ils n'ont toutefois pu garder leur avance plus longtemps et les adversaires se sont rapprochés d'eux au fur et à mesure que la loute se déroulait.



Rich Rusford

Table with 2 columns: Name and Score. Includes Terry Riley (12.03), Ronnie Racette (13.47), Rich Rusford (18.12), etc.

Hamel & Malouin

- Ingénieurs-Conseils
• Mécanique - Electricité
• Structure - Municipal

SPECIALS DE COUTURE. Peinture "Lafayette" 3 gallons \$4.75. Rayon, imperméable, 2 paires pour \$1.00. Bas de travail \$4.25 la douz. 2 paires pour \$9.00. Coupons de tissu de laine à gilet, 2 lbs (2 1/2 verges) \$1.47. Couette largeur 54", \$2.00 la verge. Coupons de tissu double, 2 lbs (4 verges) \$2.47. Jersey de coton ou arnel, pour sous-vêtements (12 verges) 3 lbs \$1.89. Coupons de satin ou velours côtelé, 2 lbs (5 à 7 verges) \$1.98. Coupons de dril, chino, 3 lbs (7 verges) \$2.25. Boutons de dispersion, 4 lbs (12 verges) \$3.22. Couettes pointes, 3 lbs (222 mcs) \$1.00. Jersey taille-Gilles St-Onge, 25 (19 verges) \$4.77. Jersey 15 deniers, blanc, \$7. la lb., de couleur, \$1.25 la lb. Elastique 1 1/2" large. Gants de travail, 3 paires \$1.00. "Twill" crêpe blanc, 4 verges pour \$1.00. Coton fin et carreaux, 4 verges pour \$1.00. Fil à tisser \$5. la lb. 800 boutons 77, Jouets \$7c la douz. Dentelle, 40 verges \$7c. Catalinque et échantillons 25. Liste gratuite Satisfaction garantie. Depot de \$1.00, balance C.O.D. plus frais de poste. Votre commerce pour \$150.

Collège Commercial Dionne Inc. A. DIONNE, DIRECTEUR. 230, DORION — 482, FERLAND DRUMMONDVILLE. C.P. 652 — Tél.: GR 2-2868. Collège reconnu par le Ministère de l'Éducation. GARÇONS et FILLES 8e et 9e années, options sciences et général. COMMERCIAL Filles, options sténo et commis, dactyle, 10e et 11e années. POUR GARÇONS ET FILLES — 12e année commerciale générale — 12e année spéciale. COURS DU SOIR Cours pour adultes. Comptabilité, sténographie, dactyle, conversation anglaise, etc.

Grande soirée de DANSE tous les samedis soir avec orchestre réputé à la Salle "MOULIN ROUGE" St-Léonard (sur la Trans-Canadienne). Entrée, haut de la rivière. Repas légers et complets. — Station Taxaco. AIME BASTIEN, prop. Danse de 8 h. 30 à la fermeture. Venez vous amuser.

Opinions de la semaine

QUESTION — Que doit-on penser de la clinique de perfectionnement en conduite automobile qui a été mise sur pied par le ministère provincial des Transports et Communications et qui visitera Victoriaville les 27, 28 et 29 septembre?

M. GASTON GIROUARD, secrétaire de Prudentia pour la région. "Je crois sincèrement que nous avons toutes les raisons d'être heureux que Victoriaville et la région puissent jouir du privilège offert par la Caravane de Sécurité mise sur pied par le ministère des Transports et Communications de la province de Québec."

On sait que cette équipe a visité plusieurs centres importants de la province. Or, au point de vue géographique, Victoriaville, située à mi-chemin entre Montréal et Québec, est un point stratégique de la circulation. La clinique de perfectionnement et de vérification des véhicules contribuera en grande partie à diminuer les accidents de la circulation, en autant que la population voudra bien profiter du privilège qui lui est offert. Il appartient à chaque individu, peu importe son expérience en tant que conducteur, de participer au programme mis sur pied afin de lui donner sa raison d'être. Si la réponse de la population est insuffisante, il est inutile de mettre sur pied une équipe de personnel et d'équipement spécialisée.

"Tous les propriétaires d'automobiles devraient profiter de la clinique d'inspection des véhicules-moteurs, du 23 septembre au 1er octobre, pour faire vérifier leur voiture, surtout si on considère le fait que le tout est gratuit."

"On doit également participer aux cliniques de perfectionnement qui seront données pendant trois jours à l'hôtel de ville par des experts de qui on aura à apprendre."

M. ROLAND PARIS, officier en charge du bureau des licences et d'examen de conduite.

"Je ne peux qu'encourager tous les citoyens à suivre les cours de perfectionnement de la Caravane de Sécurité. Le ministère des Transports et Communications a mis sur pied cette organisation pour la première fois cette année, et elle a connu un très grand succès dans les nombreux endroits visités en province. "De par ma fonction, au bureau d'examen de conduite, je suis à même de constater que tous les détenteurs de permis de conduire et ceux qui ont l'intention de s'en procurer d'ici quelque temps ont besoin d'être éduqués sur la conduite automobile."

"Ainsi, nous avons pu remarquer depuis quelque temps, alors que les examens sont plus rigides, que les candidats qui se présentent pour la première fois au bureau d'examen sont refusés dans une proportion allant jusqu'à 80 pour cent après avoir subi les examens. On se rend compte que ces candidats ne connaissent pas suffisamment les règles de la conduite automobile."

"Nous avons même vu des conducteurs de 25 ans d'expérience venir subir leurs examens de conduite et quitter le bureau avec un permis temporaire, n'ayant pas réussi avec des résultats suffisamment élevés."

Lors de la clinique de perfectionnement, les gens pourront subir librement des examens du genre de ceux qui leur sont imposés lorsqu'ils font application pour obtenir un permis de conduire. Les gens pourront alors considérer la tâche ingrate des examinateurs de notre bureau qui se voient parfois dans l'obligation de refuser d'émettre un permis à un candidat, même si celui-ci en a besoin pour gagner sa vie. Les examinateurs sont en effet limités par des normes établies à l'avance par le ministère, pour la remise d'un permis de conduire."

M. CLEMENT-C. CANTIN — Président de la régionale des Bois-Francis:

"Personnellement je suis d'avis que toute activité mise sur pied dans le but d'enrayer une partie des trop nombreux accidents de la circulation devrait être encouragée au plus haut point par la population. En autant que je suis concerné, je supporterai toujours ce genre d'activité qui contribue à nous assurer une plus grande sécurité à nous, automobilistes, et à notre famille qui voyage avec nous sur les routes."

Tous les citoyens de Victoriaville devraient se faire un devoir de suivre assidûment cette clinique de perfectionnement de trois jours. Nous avons tous quelque chose à apprendre, dans une mesure plus ou moins grande, et même les conducteurs d'expérience qui se croient des professionnels et experts du volant."

"En tant que président de la régionale des Bois-Francis, je ferai tout en mon pouvoir pour encourager nos élèves du niveau secondaire à suivre ces cliniques en vue de se mieux préparer à conduire un jour un véhicule-automobile."

"Je communiquerai avec le directeur des études pour étudier la possibilité d'accorder une ou deux périodes libres aux élèves qui sont d'âge à être détenteurs d'un permis de conduire, afin qu'ils puissent se rendre à la clinique de perfectionnement en conduite automobile."

M. ANDRÉ BEAUCHESNE — Directeur de la Sécurité municipale:

"J'étais très heureux de constater que le ministère des Transports et Communications déléguerait sa Caravane de Sécurité à Victoriaville. Aussi, je ne peux que formuler le vœu que la population accorde sa collaboration en participant nombreuse aux cliniques de perfectionnement en conduite et de vérification des véhicules."

"Je tiens cependant à avertir mes concitoyens qu'aucune sanction ne sera prise contre ceux qui subiront les examens, peu importe leurs résultats ou l'état de leur véhicule. La clinique n'a pas pour but de punir, mais bien d'éduquer."

"Au cours de la clinique de perfectionnement, on fera subir des examens similaires à ceux du bureau d'émission des permis. La personne qui ne réussira pas son examen ne verra pas son permis confisqué pour autant. Le même principe s'applique à la clinique d'inspection des automobiles. Le véhicule qui accusera une défectuosité quelconque n'aura pas à être réparé sous peine qu'une contravention soit prise contre son propriétaire. Les examinateurs se contenteront d'indiquer au propriétaire telle ou telle défectuosité tout en lui conseillant de faire réparer ces troubles, mais sans lui en donner l'obligation."

"J'invite également tous les groupements sociaux à collaborer avec nous en incitant leurs membres à participer à la Caravane de Sécurité routière. J'ai déjà fait parvenir à chaque président de ces organismes, une lettre les invitant à coopérer. J'ai également invité la commission scolaire à envoyer tous les conducteurs d'autobus scolaires à cette clinique de perfectionnement."

Le Service du Bûcheron prend l'avance dans la série

VICTORAVILLE (R.L.) — L'équipe du Service du Bûcheron a pris une avance de 3 à 2 dans la série semi-finale B de la ligue Industrielle de hockey de Victoriaville en disposant de Justesse de la Pharmacie Houle par le compte de 7 à 6.

Encore une fois, Paul Allard s'est mis en vedette au monticule du Service du Bûcheron. Allard, qui a remplacé Jacques Boisjonnait à la troisième manche, a fait mordre la poussière à 7 coéquipiers adversaires et n'a accordé que 3 buts sur balles.

Michel Pélipin a commencé la joute au monticule des perdants et a retiré 2 hommes sur trois prises et accordé 5 buts sur balles. Pélipin a été remplacé à la deuxième manche par Jean-Guy Paris. C'est d'ailleurs ce dernier qui a été crédité de la défaite de la Pharmacie Houle. Paris a réussi 3 retraits au bâton et a accordé un but sur balles.

Les gagnants ont frappé 8 coups sûrs, ont commis le chiffre respectable de 5 erreurs et ont laissé 6 hommes sur les coussins.

Mercrêdi soir, la quatrième journée de cette même série a dû être contremandée à cause de la pluie. L'on était alors à la cinquième manche et les deux clubs étaient sur un pied d'égalité.

A moins d'avis contraire cette partie sera reprise demain à compter de 7 heures trente sur les terrains de l'Académie.

On sait que la série semi-finale A est terminée et que le Seven Up l'a emporté en 5 joutes sur la UTEX.



LA CORPORATION des Électroniciens du Québec, section des Bois-Francis, a tenu sa première réunion statutaire sous la présidence de M. André Auger. M. Roger Rouleau, M. Roger Laroché, secrétaire de la section locale, et M. Jean Beupré, de Thetford-Mines.

La photo, nous apercevons, de gauche à droite, M. Henri Michaud, de Thetford-Mines, M. André Auger, M. Roger Rouleau, M. Roger Laroché, secrétaire de la section locale, et M. Jean Beupré, de Thetford-Mines.

Les électroniciens établissent les normes de leur profession — Mise en garde

VICTORAVILLE (R.L.) — Jeudi soir, les électroniciens professionnels de la section des Bois-Francis, à l'instar de ceux de Sherbrooke qui se réunissent hier soir, étudiaient sous la direction de Roger Rouleau, c.a., de Victoriaville, les nouvelles normes de la profession d'électronicien.

Ces cliniques sur l'administration qui se tiennent dans toutes les sections de la corporation au Québec, veulent répondre au désir du législateur, qui, par son délégué officiel, donnait aux électroniciens, lors du premier congrès de cette nouvelle corporation, tenu à Hull en juin dernier: "Je suis très heureux, disait M. Oswald Parent, représentant du premier ministre, d'être avec vous, pour célébrer avec vous le premier anniversaire de votre jeune corporation. Votre corporation n'est pas encore une corporation fermée, mais elle pourra le devenir, peut-être plus rapidement que vous ne le pensez, cela dépend maintenant de vos efforts et de votre travail."

Des tâches importantes vous attendent: Vous devez maintenant former des hommes compétents, établir des normes qui régiront votre métier. De l'application de ces règles, dépendra votre succès. Le gouvernement compte beaucoup sur votre travail dans ce sens, et c'est avec intérêt qu'il suit la marche de vos efforts. L'implantation d'un nouveau système d'éducation au Québec se fait sentir dans tous les domaines: Nous comptons sur vous pour accomplir votre part dans celui qui vous préoccupe.

C'est par votre travail positif que vous atteindrez le but ultime qui est le vôtre, celui d'obtenir une corporation fermée. Vous êtes peut-être plus près de ce but que vous ne le pensez; poursuivez et intensifiez vos efforts.

Mise en garde

Les membres de la section des Bois-Francis tiennent à mettre le public en garde contre certaines personnes peu scrupuleuses, qui se permettent d'exploiter la crédulité des gens et leur font payer des réparations fictives à leur appareil de télévision. Un piège tendu par la police municipale, a amené en cour certains patrons et deux employés qui ont dû répondre à une accusation de fraude et de complicité.

Beaucoup de cas de fraudes consistent à charger des pièces aux clients et ces pièces sont encore en bon état de fonctionnement ou encore charger la pièce sans la changer du tout.

La corporation des Électroniciens est disposée à faire enquête dans tous les cas de plainte contre ses membres et à donner justice aux clients. Les membres de la corporation sont faciles à identifier par l'emblème de la corporation, leurs noms sont uniformes et ils ont été étudiés par des experts en la matière.

Semaine de l'électronique

La semaine de l'électronique sera célébrée dans la section des Bois-Francis afin de con-

Le club auto sport Cobra contremandé à regret son grand slalom automobile

VICTORAVILLE (R.L.) — Ce genre de compétition qui aurait été une innovation, à Victoriaville, est présenté depuis nombre d'années dans les villes qui possèdent des clubs automobiles. Le club CERF de Québec, présente jusqu'à 7 ou 8 slaloms par année. A Sherbrooke, cette année, plusieurs milliers de personnes se sont rendues voir ce genre de compétition lors du grand prix du festival d'été 1965. Drummondville a fait de même en présentant son slalom en 1964 au mois de juin dernier. Trois-Rivières et St-Hyacinthe font de même chaque année.

Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est un slalom, disons que c'est une épreuve d'habileté et de vitesse au volant. Cependant, contrairement à une course, il n'y a qu'une voiture à la fois qui parcourt le trajet d'un slalom. Ceci élimine presque tous les risques d'accidents. Un autre point important dans une compétition de ce genre, est que toutes les voitures participant à cette épreuve sont inspectées. À Z avant le départ, de plus, ces voitures doivent être équipées de pneus en très bon état, avec chambres à air. La suspension, les freins et toute la mécanique en général, doivent être en parfait état. Les voitures sont classées selon leur cubique et leur carrosserie. Les démontables doivent de plus, posséder un arceau de sécurité (roll bar).

La commission de Ste-Séraphine serait affiliée à celle de Ste-Clothilde

VICTORAVILLE (A.D.) — La commission scolaire de Ste-Séraphine sera peut-être appelée à s'affilier à une municipalité scolaire voisine celle de Ste-Clothilde, d'ici septembre 1966. Les commissaires de Ste-Séraphine ont déjà envisagé cette possibilité et on consultera la population au cours des prochains mois, avant de prendre une décision finale.

C'est ce que nous apprenait, M. Raymond Pagé, président de la commission de Ste-Séraphine. Pour sa part, M. Elphé Leclerc, président de la commission de Ste-Clothilde, nous a déclaré que sa commission serait disposée à recevoir les élèves de Ste-Séraphine, si les opinions demeurent partagées pour le moment.

A Ste-Clothilde, on peut recevoir les élèves dans 10 locaux ce qui empêche les classes à divisions multiples.

Le Cercle des Fermières de Victoriaville célèbre cette année son cinquantième anniversaire de fondation. Cet événement sera souligné plus spécialement samedi, le 25 septembre, au cours d'une soirée canadienne à la salle des Chevaliers de Colomb.

Les clubs Richelieu se réuniront en congrès à Thetford-Mines, le 26 septembre. Le président du club de Victoriaville, M. Armand St-Pierre, a invité tous les membres à participer nombreux à ce congrès en profitant du fait qu'il a lieu à peu de distance de Victoriaville.

La remise des trophées et la soirée de clôture des joueurs de la ligue Industrielle Midget du président Michel Auger aura lieu le 2 octobre prochain, à la salle Royale. On sait que ce sont les Elans qui ont remporté le championnat de la saison régulière et des éliminatoires. Pour souligner cet exploit, la ligue 428 des Elans de Victoriaville a décidé de remettre un petit trophée-souvenir à chacun des joueurs de l'équipe.

M. Edouard Bergeron a été élu responsable des moins de 30 ans de l'Association Libérale provinciale du comté d'Arbitaska. M. Bergeron succède ainsi à Me Claude Pinard. Ce dernier, à l'assemblée annuelle de l'Association, a présenté un rapport de ses activités de la saison dernière. Il a souligné, entre autres, qu'il avait visité la plupart des paroisses du comté et que l'on avait procédé dans plusieurs de ces paroisses, à la fondation d'une Association des Jeunes Libéraux.

Les admirateurs de la chanteuse Yolanda Lisi, de Victoriaville, peuvent espérer voir cette artiste dans la ville-reine des Bois-Francis, pour la première fois, dans quelques semaines. En effet, Yolanda Lisi nous a déclaré qu'elle présenterait dans quelques jours un récital avec Luis Mariano à la Comédie canadienne, et que, par la suite, elle avait l'intention de faire une tournée en province et qu'elle espérait bien venir chanter à Victoriaville.

Un commerçant de bois de Victoriaville a demandé au conseil de ville que les personnes de l'extérieur de la ville qui venaient vendre leur bois ici, paient la même taxe de commerce que lui. Le conseil a refusé cette demande au conseiller judiciaire pour étude.

Le but de faire payer les soupers, est d'inciter les membres à assister en plus grand nombre aux soupers.

Etant donné que deux membres de l'exécutif ont dû quitter Victoriaville au cours de l'été, l'on a dû remplacer ces deux personnes, soit M. Ben Laferrrière qui était l'animateur du club et M. Jacques Labbe qui était un des vice-présidents.

C'est ainsi que le nouvel animateur sera pour l'année à venir M. Pierre Alain et M. Isaac Shustack sera le nouveau vice-président.

Il en a profité pour remer-

cié tous ceux qui se sont dévoués pour faire un succès du pique-nique.

Cotisation majorée

Toujours lors de ce dernier souper qui s'est terminé passablement tard, il a été décidé que la cotisation annuelle des Lions de Victoriaville serait majorée de \$10. Le président Boulanger a expliqué les nombreuses raisons qui avaient motivé cette augmentation. Il a conclu en disant que 90 pour cent des clubs Lions avaient comme cotisation annuelle ce qui serait en vigueur cette année et que plusieurs clubs avaient même une cotisation encore plus élevée pour leurs membres.

Il fut également décidé que les membres devaient payer leur souper bimensuel à l'avance, soit pour jusqu'aux fêtes et ensuite, jusqu'à la fin de l'année des activités du club pour 1965-66.

Tournoi de golf

M. Antonio Pépin, président sortant de charge et qui fut au cours de l'été, avec M. Pierre-Etienne Forcier, organisateur du tournoi de golf du club Lions contre le club Richelieu, a remis un rapport du tournoi. Les Lions et le Richelieu ont fait un léger profit avec cette activité.

D'autre part, M. Denis Roullanger, président actuel fut l'organisateur du pique-nique à lui aussi, fourni un rapport.

Le but de faire payer les soupers, est d'inciter les membres à assister en plus grand nombre aux soupers.

Etant donné que deux membres de l'exécutif ont dû quitter Victoriaville au cours de l'été, l'on a dû remplacer ces deux personnes, soit M. Ben Laferrrière qui était l'animateur du club et M. Jacques Labbe qui était un des vice-présidents.

C'est ainsi que le nouvel animateur sera pour l'année à venir M. Pierre Alain et M. Isaac Shustack sera le nouveau vice-président.

Il en a profité pour remer-

cié tous ceux qui se sont dévoués pour faire un succès du pique-nique.

Cotisation majorée

Toujours lors de ce dernier souper qui s'est terminé passablement tard, il a été décidé que la cotisation annuelle des Lions de Victoriaville serait majorée de \$10. Le président Boulanger a expliqué les nombreuses raisons qui avaient motivé cette augmentation. Il a conclu en disant que 90 pour cent des clubs Lions avaient comme cotisation annuelle ce qui serait en vigueur cette année et que plusieurs clubs avaient même une cotisation encore plus élevée pour leurs membres.

Il fut également décidé que les membres devaient payer leur souper bimensuel à l'avance, soit pour jusqu'aux fêtes et ensuite, jusqu'à la fin de l'année des activités du club pour 1965-66.

Tournoi de golf

M. Antonio Pépin, président sortant de charge et qui fut au cours de l'été, avec M. Pierre-Etienne Forcier, organisateur du tournoi de golf du club Lions contre le club Richelieu, a remis un rapport du tournoi. Les Lions et le Richelieu ont fait un léger profit avec cette activité.

D'autre part, M. Denis Roullanger, président actuel fut l'organisateur du pique-nique à lui aussi, fourni un rapport.

Le but de faire payer les soupers, est d'inciter les membres à assister en plus grand nombre aux soupers.

Etant donné que deux membres de l'exécutif ont dû quitter Victoriaville au cours de l'été, l'on a dû remplacer ces deux personnes, soit M. Ben Laferrrière qui était l'animateur du club et M. Jacques Labbe qui était un des vice-présidents.

C'est ainsi que le nouvel animateur sera pour l'année à venir M. Pierre Alain et M. Isaac Shustack sera le nouveau vice-président.

Le club auto sport Cobra contremandé à regret son grand slalom automobile

VICTORAVILLE (R.L.) — Ce genre de compétition qui aurait été une innovation, à Victoriaville, est présenté depuis nombre d'années dans les villes qui possèdent des clubs automobiles. Le club CERF de Québec, présente jusqu'à 7 ou 8 slaloms par année. A Sherbrooke, cette année, plusieurs milliers de personnes se sont rendues voir ce genre de compétition lors du grand prix du festival d'été 1965. Drummondville a fait de même en présentant son slalom en 1964 au mois de juin dernier. Trois-Rivières et St-Hyacinthe font de même chaque année.

Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est un slalom, disons que c'est une épreuve d'habileté et de vitesse au volant. Cependant, contrairement à une course, il n'y a qu'une voiture à la fois qui parcourt le trajet d'un slalom. Ceci élimine presque tous les risques d'accidents. Un autre point important dans une compétition de ce genre, est que toutes les voitures participant à cette épreuve sont inspectées. À Z avant le départ, de plus, ces voitures doivent être équipées de pneus en très bon état, avec chambres à air. La suspension, les freins et toute la mécanique en général, doivent être en parfait état. Les voitures sont classées selon leur cubique et leur carrosserie. Les démontables doivent de plus, posséder un arceau de sécurité (roll bar).

Le parc choisi situé dans l'ancien terrain de golf, avait été visité par des organisateurs de l'extérieur et ils l'avaient trouvé parfait pour cette compétition car le public et les participants auraient alors été en sécurité. De plus, tout un côté des rues voisines ne possèdent pas de maisons: le public aurait pu y être placé sans rien endommager. En plus, l'entrée gratuite à cette compétition, les spectateurs

auraient été protégés entièrement par une assurance, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on assiste à des courses qui sont beaucoup plus dangereuses.

Pourquoi devons-nous contremander un événement si intéressant et nouveau à Victoriaville? Parce que le conseil de ville en a décidé ainsi lors d'une séance du lundi soir.

Sans vouloir prendre le temps d'en discuter davantage et de s'informer sur la nature de cet événement, un membre du conseil a refusé la demande et un autre a approuvé. La raison donnée par le conseil, soit la campagne de sécurité, présentement en cours, n'a à notre avis aucun rapport avec la présentation d'une telle compétition à Victoriaville.

Il est tout à fait normal d'avoir des campagnes de sécurité, les autres villes de la province en ont aussi. Cependant, elles ne défendent pas pour autant les compétitions organisées par les clubs auto sport.

Comme nous le disions auparavant, ces compétitions existent dans la province depuis plusieurs années et jamais personne n'a été blessé dans ces épreuves. Cela est dû aux grandes exigences demandées au point de vue sécurité.

La population de la ville ne fera pas plus de vitesse après avoir assisté à une compétition du genre. Nous la croyons plus adulte que cela. A notre sens, les gens de Victoriaville sont aussi modernes que ceux des autres centres et ils ne devraient pas être privés d'un tel spectacle pour une raison de "campagne de sécurité."

Le Cercle des Fermières de Victoriaville célèbre cette année son cinquantième anniversaire de fondation. Cet événement sera souligné plus spécialement samedi, le 25 septembre, au cours d'une soirée canadienne à la salle des Chevaliers de Colomb.

Les clubs Richelieu se réuniront en congrès à Thetford-Mines, le 26 septembre. Le président du club de Victoriaville, M. Armand St-Pierre, a invité tous les membres à participer nombreux à ce congrès en profitant du fait qu'il a lieu à peu de distance de Victoriaville.

La remise des trophées et la soirée de clôture des joueurs de la ligue Industrielle Midget du président Michel Auger aura lieu le 2 octobre prochain, à la salle Royale. On sait que ce sont les Elans qui ont remporté le championnat de la saison régulière et des éliminatoires. Pour souligner cet exploit, la ligue 428 des Elans de Victoriaville a décidé de remettre un petit trophée-souvenir à chacun des joueurs de l'équipe.

M. Edouard Bergeron a été élu responsable des moins de 30 ans de l'Association Libérale provinciale du comté d'Arbitaska. M. Bergeron succède ainsi à Me Claude Pinard. Ce dernier, à l'assemblée annuelle de l'Association, a présenté un rapport de ses activités de la saison dernière. Il a souligné, entre autres, qu'il avait visité la plupart des paroisses du comté et que l'on avait procédé dans plusieurs de ces paroisses, à la fondation d'une Association des Jeunes Libéraux.

Les admirateurs de la chanteuse Yolanda Lisi, de Victoriaville, peuvent espérer voir cette artiste dans la ville-reine des Bois-Francis, pour la première fois, dans quelques semaines. En effet, Yolanda Lisi nous a déclaré qu'elle présenterait dans quelques jours un récital avec Luis Mariano à la Comédie canadienne, et que, par la suite, elle avait l'intention de faire une tournée en province et qu'elle espérait bien venir chanter à Victoriaville.

Un commerçant de bois de Victoriaville a demandé au conseil de ville que les personnes de l'extérieur de la ville qui venaient vendre leur bois ici, paient la même taxe de commerce que lui. Le conseil a refusé cette demande au conseiller judiciaire pour étude.

Le but de faire payer les soupers, est d'inciter les membres à assister en plus grand nombre aux soupers.

Etant donné que deux membres de l'exécutif ont dû quitter Victoriaville au cours de l'été, l'on a dû remplacer ces deux personnes, soit M. Ben Laferrrière qui était l'animateur du club et M. Jacques Labbe qui était un des vice-présidents.

C'est ainsi que le nouvel animateur sera pour l'année à venir M. Pierre Alain et M. Isaac Shustack sera le nouveau vice-président.

Il en a profité pour remer-

cié tous ceux qui se sont dévoués pour faire un succès du pique-nique.

Cotisation majorée

Toujours lors de ce dernier souper qui s'est terminé passablement tard, il a été décidé que la cotisation annuelle des Lions de Victoriaville serait majorée de \$10. Le président Boulanger a expliqué les nombreuses raisons qui avaient motivé cette augmentation. Il a conclu en disant que 90 pour cent des clubs Lions avaient comme cotisation annuelle ce qui serait en vigueur cette année et que plusieurs clubs avaient même une cotisation encore plus élevée pour leurs membres.

Il fut également décidé que les membres devaient payer leur souper bimensuel à l'avance, soit pour jusqu'aux fêtes et ensuite, jusqu'à la fin de l'année des activités du club pour 1965-66.

Tournoi de golf

M. Antonio Pépin, président sortant de charge et qui fut au cours de l'été, avec M. Pierre-Etienne Forcier, organisateur du tournoi de golf du club Lions contre le club Richelieu, a remis un rapport du tournoi. Les Lions et le Richelieu ont fait un léger profit avec cette activité.

D'autre part, M. Denis Roullanger, président actuel fut l'organisateur du pique-nique à lui aussi, fourni un rapport.

Le but de faire payer les soupers, est d'inciter les membres à assister en plus grand nombre aux soupers.

Etant donné que deux membres de l'exécutif ont dû quitter Victoriaville au cours de l'été, l'on a dû remplacer ces deux personnes, soit M. Ben Laferrrière qui était l'animateur du club et M. Jacques Labbe qui était un des vice-présidents.

C'est ainsi que le nouvel animateur sera pour l'année à venir M. Pierre Alain et M. Isaac Shustack sera le nouveau vice-président.

Il en a profité pour remer-

cié tous ceux qui se sont dévoués pour faire un succès du pique-nique.

Cotisation majorée

Toujours lors de ce dernier souper qui s'est terminé passablement tard, il a été décidé que la cotisation annuelle des Lions de Victoriaville serait majorée de \$10. Le président Boulanger a expliqué les nombreuses raisons qui avaient motivé cette augmentation. Il a conclu en disant que 90 pour cent des clubs Lions avaient comme cotisation annuelle ce qui serait en vigueur cette année et que plusieurs clubs avaient même une cotisation encore plus élevée pour leurs membres.

Il fut également décidé que les membres devaient payer leur souper bimensuel à l'avance, soit pour jusqu'aux fêtes et ensuite, jusqu'à la fin de l'année des activités du club pour 1965-66.

Tournoi de golf

M. Antonio Pépin, président sortant de charge et qui fut au cours de l'été, avec M. Pierre-Etienne Forcier, organisateur du tournoi de golf du club Lions contre le club Richelieu, a remis un rapport du tournoi. Les Lions et le Richelieu ont fait un léger profit avec cette activité.

D'autre part, M. Denis Roullanger, président actuel fut l'organisateur du pique-nique à lui aussi, fourni un rapport.

Le but de faire payer les soupers, est d'inciter les membres à assister en plus grand nombre aux soupers.

Etant donné que deux membres de l'exécutif ont dû quitter Victoriaville au cours de l'été, l'on a dû remplacer ces deux personnes, soit M. Ben Laferrrière qui était l'animateur du club et M. Jacques Labbe qui était un des vice-présidents.

C'est ainsi que le nouvel animateur sera pour l'année à venir M. Pierre Alain et M. Isaac Shustack sera le nouveau vice-président.

Il en a profité pour remer-

cié tous ceux qui se sont dévoués pour faire un succès du pique-nique.

Cotisation majorée

Toujours lors de ce dernier souper qui s'est terminé passablement tard, il a été décidé que la cotisation annuelle des Lions de Victoriaville serait majorée de \$10. Le président Boulanger a expliqué les nombreuses raisons qui avaient motivé cette augmentation. Il a conclu en disant que 90 pour cent des clubs Lions avaient comme cotisation annuelle ce qui serait en vigueur cette année et que plusieurs clubs avaient même une cotisation encore plus élevée pour leurs membres.

La ligue démenbrée à la suite d'une dispute?

VICTORAVILLE (R.L.) — Alors qu'à Victoriaville un groupe de sportifs font tout ce qui est possible pour avoir une équipe dans la ligue Provinciale Senior du Québec, l'on apprend, un mois avant l'ouverture des activités que la dite ligue a sombré, à la suite de disputes entre équipes pour l'obtention d'un joueur appartenant aux Vics de Granby.

Il est donc à se demander si les dirigeants des équipes de la ligue Senior sont des gens responsables et pourquoi un bureau de direction a été formé? En effet, le président Len O'Donnell a répété à plusieurs reprises ces derniers jours, que Victoriaville aurait le premier choix sur les joueurs des Vics de Granby.

De toute façon, il est à souhaiter que tous mettent un peu d'eau dans leur vin pour que le hockey provincial senior soit présenté dans le Québec la saison prochaine et surtout, à Victoriaville.

La principale question débattue lors du premier souper du club des Lions de Victoriaville, pour la saison 1965-66, fut celle de définir si le club devait se limiter à un nombre de membres très précis ou si l'on pouvait accepter dans les cadres toutes personnes désireuses d'en faire partie.

Ce point revient à tous les ans, lorsque rebute la période de recrutement. Un membre a suggéré que si on enlevait ce qu'on a appelé: "Le bois mort" du club, il resterait de la place pour d'excellents nouveaux membres actifs et le nombre limite de 35 pourrait être fixé parce qu'à ce moment, la majeure partie des membres serait constituée de membres actifs.

Jeudi soir, l'on a pu définitivement s'entendre sur le sujet mais l'on a tout de même décidé que les membres n'ayant pas payé leur cotisation et manquant plus de 3 soupers de suite, sans raisons valables devraient quitter les rangs des Lions.

C'est M. Raymond Arsenault qui a été nommé cette année, président de la campagne de recrutement ou encore président du comité de ballottage des nouveaux membres. Tous ceux ayant des candidats doivent donner le nom de ces personnes à M. Arsenault.

M. Antonio Pépin, président sortant de charge et qui fut au cours de l'été, avec M. Pierre-Etienne Forcier, organisateur du tournoi de golf du club Lions contre le club Richelieu, a remis un rapport du tournoi. Les Lions et le Richelieu ont fait un léger profit avec cette activité.

D'autre part, M. Denis Roullanger, président actuel fut l'organisateur du pique-nique à lui aussi, fourni un rapport.

Le but de faire payer les soupers, est d'inciter les membres à assister en plus grand nombre aux soupers.

Etant donné que deux membres de l'exécutif ont dû quitter Victoriaville au cours de l'été, l'on a dû remplacer ces deux personnes, soit M. Ben Laferrrière qui était l'animateur du club et M. Jacques Labbe qui était un des vice-présidents.

C'est ainsi que le nouvel animateur sera pour l'année à venir M. Pierre Alain et M. Isaac Shustack sera le nouveau vice-président.

Il en a profité pour remer-



(Photo Gilles Berthiaume)

L'ASSOCIATION Parents-Maitres de La Tuque a lancé un appel à toute la population, au cours des soirées de mercredi et jeudi, en invitant cette dernière à signer une pétition relativement au conflit existant depuis déjà près de deux semaines, entre les professeurs du cours secondaire et la Régionale de La Mauricie. On sait que depuis le 7 sep-

tembre, les étudiants du cours secondaire ne sont pas tenus d'entrer en classe. On remarque, dans l'ordre habituel, M. Claude Vaillancourt, représentant des étudiants du cours secondaire, Mme Gérard Dumont, et M. Roisire Belanger, représentant de l'APM de La Tuque.

Les Jeunes Chambres maintiennent des liens d'amitié entre 10,000 jeunes

Une somme de \$70,000 en salaire rétroactif à payer

Louiseville (M.B.) — La Commission scolaire locale aura un problème financier épineux à régler, soit celui du paiement du salaire rétroactif, aux professeurs et institutrices, laïcs comme religieux.

Un montant d'environ \$50,000 ira aux laïcs et quelque \$20,000 aux religieux, suivant la nouvelle convention collective, soit la rétroactivité de 1964-1965 et la nouvelle augmentation maintenant en vigueur, d'après une sentence arbitrale.

Une certaine inquiétude règne au sein de la Commission scolaire à savoir comment régler ce problème, car il y va d'un montant rond.

On croit savoir que les membres de la Commission scolaire, s'inspirant des démarches d'une autre Commission de la région se rendront directement à Québec discuter avec les autorités du ministère de l'Éducation, des moyens à prendre pour effectuer ce paiement.

Une lettre reçue de l'autorité de l'Association des Instituteurs et Institutrices Catholiques de Louiseville, demande le paiement de ces montants.

au corps professoral de cet organisme, pour le 30 septembre 1965.

Mécontentement...

Les membres de la Commission scolaire locale ne semblent pas avoir pris le "texte" de la lettre envoyée par l'autorité de l'Association des Instituteurs Catholiques de Louiseville. Selon eux, le ton en est quelque peu cavalier.

La nouvelle convention collective, rendue effective par une sentence arbitrale représente des augmentations de traitements, variant entre \$700 et \$2,000, parmi les membres du personnel.

On y a remarqué une tendance plus élevée, dans la moyenne des données numériques, chez l'élément féminin, dans le corps professoral.

Selon ce qui a été dit, une somme de \$80,000 sera immédiatement requise pour résoudre ce problème financier, tout en continuant de poursuivre l'administration régulière de quelque 75 membres, au corps professoral de la Commission scolaire, tant au primaire, qu'au secondaire.

L'école St-Louis dispense la 11e sciences-mathématiques

LOUISEVILLE (M.B.) — Depuis la fin de semaine, l'École secondaire St-Louis offre aux élèves la 11e sciences-mathématiques, complétant ainsi le cours scientifique offert aux étudiants.

Ceci permettra d'éviter le voyage quotidien à Trois-Rivières à ceux qui fréquentent ce degré.

Comme nous le faisait remarquer le R.F. Michel Matteau, directeur de cette institution, l'É.S.S.L. offre maintenant le cours scientifique, le commercial ainsi que le général.

Il fut une époque où le cours sciences-lettres semblait peu viable, au Collège, mais le tout prend actuellement de plus en plus d'ampleur, consacrant ainsi l'École secondaire St-Louis comme une institution offrant toute la gamme des études, au secondaire à Louiseville même.

Ceci constitue un avantage concret pour les élèves et les parents.

Une fusion est envisagée à Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — La Jeune Chambre de Commerce locale formait récemment un comité, en vue d'étudier les avantages ou désavantages d'une fusion de la ville et de la paroisse.

Au cours de l'assemblée générale de ce groupement, lundi soir, au Restaurant Flamingo, le travail déjà amorcé sera dévolu aux membres présents.

Périodiquement, dans le passé, il a été question de fusion, mais rien d'officiel n'a cependant été réalisé à ce sujet.

A Ste-Angele de Prémont

Les religieuses ont quitté le couvent

Les religieuses ont quitté le couvent

Les religieuses ont quitté le couvent

STE-ANGELE-DE-PREMONT (M.B.) — Les religieuses Servantes du Saint-Coeur de Marie, qui avaient la direction du couvent depuis plus d'une quinzaine d'années, ont quitté les lieux cette année. Elles reviendraient probablement un peu plus tard, certaines d'entre elles étant aux études spécialisées.

Entre-temps, quatre institutrices enseignent à une centaine d'élèves, de la 1ère à la 4e année.

Une nouvelle église sera érigée à Ste-Angele

STE-ANGELE DE PREMONT (M.B.) — La paroisse de Ste-Angele de Prémont verra, dès le printemps prochain, s'élever une église neuve.

La vieille église, qui date de 1917, sera donc remplacée par une construction moderne, dont les plans sont de l'architecte Claude Bolduc, de Shawinigan.

Majorité en faveur

Lors d'une assemblée de paroisse, la grande majorité des franc-tenanciers optèrent en faveur d'un nouveau temple, et il en fut décidé ainsi, sur-le-champ.

L'ancienne église avait une capacité de 350 sièges, alors que la construction projetée en aura tout près de 400. A remarquer que le temple actuel n'en possédait pas. Deux plans ont été présentés, soit l'un pour un montant de \$60,000 (celui qui sera probablement exécuté), et un autre de \$80,000.

Le curé actuel de cette paroisse est l'abbé Jules Auger qui a remplacé, au cours de 1965, l'abbé Antoine Caron, devenu pasteur de St-Léon-le-Grand.

Population doublée

Depuis la construction de la première chapelle, en 1917, selon les renseignements obtenus, la population de Ste-Angele de Prémont a doublé. En effet, de 300 qu'elle était, elle atteint maintenant 800 âmes.

En ce qui concerne la future construction, il faudra attendre que le projet soit ratifié par l'évêché. Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse, étant présentement à Rome, pour les travaux de la quatrième session du Vatican II.

Les marguilliers actuels sont MM. Alcide Lambert, en charge, René Plante et Olivier Lesard.

M. l'abbé Bergeron procédera encore à la bénédiction des armes à feu

LA TUQUE (R.L.) — Tout comme par les années passées, le curé de la paroisse St-Hubert de La Tuque, l'abbé Charles Bergeron, procédera à la bénédiction des fusils. Cette tradition dure déjà depuis trois ans. Le curé Bergeron a cédé cette année cette bénédiction au cours de l'après-midi de dimanche à 2 heures. La bénédiction se fera à l'école Jacques Buteux. Chaque année de nombreux

chasseurs de La Tuque et de la région se rendent faire bénir leur arme. Cette année encore on prévoit qu'un nombre supérieur à celui des années passées assisteront à cette cérémonie. On sait que le patron de la paroisse St-Hubert, est aussi le patron des chasseurs. C'est pour cette raison que le curé Bergeron a désiré maître de l'avant annuellement la bénédiction des fusils.

La maison de M. André Pagé rasée au sol

3,000 sacs de pommes au club Rotary

LA TUQUE (R.L.) — Encore cette année les membres du club Rotary de La Tuque, auront à vendre 3,000 sacs de pommes en l'espace d'une heure. Cette campagne éclaircie pour but d'amasser les fonds nécessaires pour poursuivre adéquatement l'oeuvre rotarienne.

Cette grande journée de la pomme à La Tuque, se tiendra le 7 octobre prochain entre six heures et sept heures. On se souviendra que l'an dernier, le mouvement avait remporté un grand succès en réalisant une campagne similaire. Cette année, au-delà de 150 vendeurs sillonneront les rues de la ville dans le but de vendre ces 3,000 sacs de pommes.

Un nombre considérable de personnes connaissent l'oeuvre rotarienne. Cependant, beaucoup ignorent que le club Rotary de La Tuque est venu en aide au cours des années antérieures, à plusieurs jeunes garçons et jeunes filles atteints d'une difformité physique quelconque. C'est dans le but de poursuivre plus adéquatement encore cette oeuvre de charité que le club Rotary tiendra cette campagne de pommes à La Tuque.

ST-LEON (M.B.) — Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, soit vers minuit et trente, la résidence de M. André Pagé, sur la route 44 A, a été rasée par les flammes. Tous les occupants, soit le père et la mère, ainsi que les 4 enfants, dont les âges varient entre 14 mois et cinq ans, ont dû sortir en vêtement de nuit.

Rien du mobilier n'a pu être sauvé.

On fit appel aux pompiers de St-Léon, mais les lignes téléphoniques avaient été affectées par l'incendie et on ne put établir la communication désirée.

Cette maison avait été construite, il y a 3 ou 4 ans, et les pertes sont de quelque \$3,000.

Vers 12h30 de la nuit, un des enfants de M. et Mme André Pagé se réveillant, se sentit incommode par la fumée. Il alla avertir ses parents qui n'eurent le temps que de sortir en vêtements de nuit. La maison est une perte totale.

L'école Centrale encore chauffée au charbon

LA TUQUE (R.L.) — Cette année encore la Commission scolaire de La Tuque devra demander des soumissions relativement au chauffage de l'école Centrale. On se souviendra que dernièrement les commissaires avaient demandé la permission au ministère de l'Éducation de changer la fourniture au charbon pour une fourniture à l'huile.

M. Paul-Emile Bourassa, en commissaires. Il serait possible que le ministère envoie un ingénieur pour effectuer les expertises sur la fourniture de l'école Centrale.

Cependant, aucune réponse n'a été encore fournie aux commissaires. Il serait possible que le ministère envoie un ingénieur pour effectuer les expertises sur la fourniture de l'école Centrale.

Entre-temps, les membres de la Commission scolaire ont décidé de demander des soumissions pour l'achat du charbon, du moins encore pour cette année. Il semble que le changement de fourniture ne s'effectuera pas pour cet hiver.

LA FAÇON LA PLUS RATIONNELLE DE FAIRE composer ses ORDONNANCES QUAND IL VOUS FAUT LE FAIRE SOUVENT

MÉDICAMENTS

Comment faire composer vos ordonnances en payant jusqu'à 50% de moins

Les résidents du Québec qui ont besoin de médicaments peuvent maintenant envoyer leurs ordonnances par la poste à une pharmacie spéciale où des pharmaciens diplômés les composeront pour, parfois, aussi peu que la moitié du coût usuel.

Naturellement, ce service est essentiellement offert aux gens souffrant de maladies chroniques ou de longue durée, telles qu'arthrite, diabète, dégénérescence fibreuse, affections cardiaques, haute pression artérielle, obésité, épilepsie, névroses, affections rénales et autres, qui ont régulièrement besoin de médicaments obtenus contre ordonnance.

Toutefois, n'importe qui au Canada peut faire composer toute ordonnance à cette pharmacie en autant qu'on soit prêt à allouer de trois à quatre jours pour la livraison par le courrier. Les envois sont assurés, que la commande soit payée à l'avance ou sur livraison.

Comme dans toutes les pharmacies, les commandes sont composées—par des pharmaciens diplômés—EXACTEMENT selon l'ordonnance de votre médecin.

Afin de réduire le coût des ordonnances, cette pharmacie a mis au point, en 1961, un système original d'évaluation du coût de revient tous les produits pharmaceutiques de marque reconnue sont vendus au prix du gros plus seulement \$1.25 de frais professionnels par ordonnance composée. Cela permet d'importantes économies (de 10 à 50%), surtout sur l'achat des médicaments les plus chers. Grâce à cette méthode simple, la pharmacie Vanguard a réussi à réduire sensiblement les prix au bénéfice de plus de 45,000 clients.

Cette question du haut coût des produits pharmaceutiques préoccupe grandement le public, surtout à cause des soucis que cela cause aux gens qui doivent en acheter régulièrement. Conséquemment, la mise sur pied de ce service spécial en 1961

reçut de la presse une publicité aussi favorable que considérable. C'était alors la première fois qu'une pharmacie canadienne essayait de trouver un moyen d'offrir des produits pharmaceutiques et autres médicaments à des prix se rapprochant de ceux du grossiste. Cet essai précéda de deux ans la recommandation spécifique (no 6) du Rapport du Comité Sélectif sur le coût des Produits Pharmaceutiques, déposé devant la Chambre Basse d'Ontario le 26 avril 1963, rapport qui se lisait comme suit: Qu'on mette sur pied un organisme postal qui permettrait aux malades chroniques ou pauvres qui emploient de grandes quantités de produits pharmaceutiques coûteux de les obtenir à un prix moindre.

Cette pharmacie réduit les coûts de façon simple. Elle livre par le courrier. Elle n'est pas située dans un district commercial important. Elle n'a aucun besoin de fournitures coûteuses. Ses pharmaciens qualifiés peuvent consacrer tout leur temps à la composition d'ordonnances. Enfin, parce qu'elle sert des milliers de gens, elle peut acheter les produits pharmaceutiques en quantités importantes.

Si vous désirez consulter votre médecin par rapport à ce service, n'hésitez pas à le faire. Les propriétaires de la Pharmacie Vanguard (détenteurs de permis du Collège des Pharmaciens d'Ontario) se feront un plaisir de communiquer avec lui. De plus, si vous désirez comparer les prix que vous payez maintenant avec ceux de la Pharmacie Vanguard, vous n'avez qu'à nous envoyer une copie détaillée de votre ordonnance. Cela nous oblige à rien et on vous retournera votre ordonnance avec notre soumission. Toutefois, quand vous voulez qu'une ordonnance soit composée, vous devez nous faire parvenir l'ordonnance originale signée par votre médecin.

Pour obtenir votre soumission, ou pour faire composer une ordonnance, écrivez directement à:

VANGUARD PHARMACY LIMITED

944a St. Clair Avenue West, Toronto 10, Ontario. Téléphone: 416-534-8411

MESSAGE POUR VOTRE MÉDECIN: La Pharmacie Vanguard accepte les frais d'appels interurbains des médecins, partout au Québec et en Ontario. Appelez 534-8411 entre 9 a.m. et 5.30 p.m., tous les jours, et entre 9 a.m. et 12.30 p.m., le samedi.

SI VOUS AVEZ DES PARENTS OU DES AMIS qui ont besoin de produits pharmaceutiques et autres médicaments régulièrement ou fréquemment, nous vous suggérons de leur faire part de cette annonce.

UN CATALOGUE GRATUIT d'articles divers, tel que vitamines, instruments pour diabétiques, bandages herniaires, etc., qu'on peut obtenir sans ordonnance à prix grandement réduits, vous sera envoyé sur demande. (Seule la version anglaise est actuellement disponible.)

Toutes les commandes sont sujettes à acceptation à Toronto par Vanguard Pharmacy Ltd. Une compagnie incorporée dans le province de l'Ontario.

Robol
Une ou deux
ROBOL ce soir—
effet demain matin
CONSTIPATION

VENTE
PAR SOUMISSION
Dans l'affaire de faillite de:
Roland Jutras,
Ste-Brigitte des Saules,
Co. Nicolet, P.Q.
Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé de 20% de l'offre, seront reçues au bureau du sousigné, J.R. De Cotret, C.A., syndic, 480, rue St-Jean à Drummondville, JUSQU'AU LUNDI 27 SEPTEMBRE 1965, à midi. L'offre devra indiquer un montant pour chaque lot séparé.
1— 1,600 balles de foin
2— 2 vœux
3— 14 vaches
4— outillage de ferme
La place sera ouverte pour INSPECTIONS, durant la semaine du 20 septembre 1965, de 9.00 hres a.m. à 5.00 hres p.m., chez M. Roland Jutras demeurant dans le rang du village de Ste-Brigitte-des-Saules. Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute soumission. Toutes taxes exigibles en rapport avec cette vente y inclus les droits de 2 1/2% payables au Contrôleur du Revenu de la Province sont à la charge de l'acquéreur en plus du prix d'achat.
JACQUES RENE
DE COTRET, C.A.,
Syndic —
480, rue St-Jean,
Drummondville.
Tél.: GR. 8-2541